

Le P'tit Train du Nord : les travaux de pavage iront de l'avant

Le 20 août 2020 – Modifié à 13 h 29 min le 19 août 2020

Temps de lecture : 4 min

Par Nathalie Dansereau



Parc linéaire Le P'tit Train du Nord

(Photo : Parc linéaire du P'tit Train du Nord)

Suivi de dossier

Fort de l'appui de la majorité silencieuse des citoyens des Laurentides, des élus et du Conseil régional de l'environnement, la MRC des Laurentides et la Corporation entament leur projet d'asphaltage du parc linéaire du P'tit Train du Nord subventionné en majeure partie par Québec, le 17 août, et demandent aux citoyens de contribuer à un appel à projets prévu au début de l'automne.

La MRC des Laurentides rappelle que les élus régionaux des 6 MRC ont pris cette décision de manière unanime et basée sur l'appui de longue date des municipalités par voie de résolutions. « *Cette infrastructure régionale appartient à tous et elle se doit de s'assurer de donner l'accès à tous, en tenant compte des différents modes de déplacement ou de loisirs et en freinant l'empreinte écologique. Et le pavage demeure, encore à ce jour et après de nombreuses recherches et mandats à différents experts et innovants, la meilleure solution* », peut-on lire dans le communiqué transmis aux journalistes.

Les gestionnaires du projet se disent confiants d'avoir opté pour la meilleure solution environnementale et pour une avenue qui répond aux attentes des usagers qui emprunteront la piste du P'tit Train du Nord de Bois-des-Filion jusqu'à Mont-Laurier. « *On ne peut pas stopper un projet pour 0,08% de citoyens qui s'y opposent. Il faut tenir compte de la création d'emplois et de l'attractivité pour les commerçants aussi* », a commenté Nancy Pelletier, DG de la MRC des Laurentides.

« *Avant d'appuyer ce projet de pavage, j'ai beaucoup questionné et j'ai obtenu de nombreuses informations qui m'ont convaincu. J'invite l'ensemble des citoyen(ne)s des villes et municipalités de la MRC des Laurentides à consulter, tout comme moi, les informations qui ont été mises à leur disposition. Ceci permet une opinion éclairée* », mentionne le maire de la municipalité de Val-Morin, Benoît Perreault.

Par ailleurs, face aux demandes d'injonction et de consultation publique faites par le Comité de protection du P'tit Train du Nord, le Conseil municipal a réitéré son appui au projet de pavage, lors de sa séance ordinaire du 11 août. Le Conseil dit cependant travailler en partenariat avec la MRC des Laurentides et la Corporation pour faire des aménagements spécifiques sur le tronçon de Val-David. La séance s'est terminée par une levée de l'assemblée pour des propos jugés non respectueux. Val-David a créé une section explicative sur son site Internet et y a déposé tous les documents pertinents pour permettre à l'ensemble de la population de se renseigner sur le sujet.

« *Malgré que certains citoyens de Val-David signifient leur désaccord à ce projet, nous sommes satisfaits d'avoir non seulement pu répondre aux préoccupations de plusieurs citoyens et commerçants, mais également de leur offrir la possibilité de participer en soumettant des propositions permettant de conserver le caractère spécifique de la municipalité. Ainsi, un appel à projets aura lieu pour soumettre des propositions à caractère culturel, environnemental ou patrimonial aux abords du parc* », affirme Marc L'Heureux, préfet de la MRC des Laurentides et maire de la municipalité de Brébeuf.

La Corporation du P'tit Train du Nord réaffirme, en terminant, que de permettre l'accessibilité à tous s'inscrit dans la Politique de mobilité durable du gouvernement provincial. « *Nous avons réalisé des sondages, notamment avec Vélo Québec et l'UQAM, en plus des études sérieuses échelonnées sur un an et à la grandeur du Parc linéaire que nous avons présentées aux citoyens de Val-David, le 5 août dernier, et qui sont disponibles en ligne. J'espère que les citoyens iront les consulter* », conclut Jean-Sébastien Thibault, directeur général du Parc linéaire.

Il est à noter que les 20, 21, 25 et 26 août, la piste sera fermée complètement de Sainte-Adèle (Rue de la Traverse) jusqu'à Val-Morin (chemin de la Gare) pour ces quatre journées.

Consultez la carte info-travaux pour rester à l'affût des fermetures.